

France : 3 honoraires de plus en 2019

Abderrahim DERRAJI - 2017-09-27 23:14:14 - Vu sur pharmacie.ma

Trois nouveaux honoraires entreront en vigueur dans les pharmacies françaises dès 2019. Le premier honoraire concernera toutes les ordonnances, le deuxième sera appliqué pour certains médicaments particuliers tels que les stupéfiants et les hypnotiques et le troisième interressera les ordonnances des sujets âgés et des nourrissons. Ces honoraires viendront, de ce fait, s'ajouter à l'honoraire à la boîte et celui relatif à la délivrance des ordonnances complexes. D'après Nicolas Revel, directeur général de l'UNCAM, ces honoraires permettront de reconnaître les diverses interventions du pharmacien et de moins les exposer aux effets économiques liés à la baisse des prix des médicaments. Selon une enquête réalisée par la société Call Medi Call*, 53,4 % des pharmaciens titulaires interrogés estiment que la mise en place d'honoraires n'est pas à même de désensibiliser leur rémunération des baisses de prix. Par contre 29 % d'entre eux pensent que ces honoraires peuvent jouer un rôle d'amortisseurs.